Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 40 (1952)

Heft: 801

Artikel: Vaud
Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-267776

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VAUD

Groupe radical

Le groupe féminin du Parti radical lau-Le groupe féminin du Parti radical lausannois a repris son activité en convoquant ses membres à un souper, au cercle démocratique, mercredi ler octobre, suivi d'une intéressante assemblée au cours de laquelle Mlle Perret, présidente, a commenté, de façon vivante, le Congrès international de Naples et ses différentes manifestations. La prochaine assemblée en novembre, sera agrémentée d'une causerie de Mme Henri Genes ur l'historique du Parti libéral en opposition avec le Parti radical.

GENÈVE

Avant la consultation

Comment atteindre et informer toutes les Genevoises ou Suissesses de notre canton qui seront appelées à voter, les 29 et 30 novembre prochains?

seront appelées à voter, les 29 et 30 novembre prochains?
Telle est la question que se sont efforcés de résoudre, depuis de longs mois, le Comité d'action pour la consultation féminine et ses diverses commissions.
Dès le printemps, les sociétés féminines et groupes organisés ont entendu des exposés sur le sujet, lors de leurs séances ordinaires; une permanence fonctionnait une fois par semaine à l'Union des femmes, comme nous maine à l'Union des femmes, comme nous l'avons maintes fois annoncé, où l'on trouvait les renseignements nécessaires. Des feuilles de dizenières circulaient, recueillant des signade dizenières circulaient, recueillant des signa-tures : il ne s'agissait pas du tout de listes officielles, mais d'un moyen de pénétrer au-près de femmes indifférentes pour expliquer ce qu'était le scrutin prévu et pour les en-gager tout au moins à aller répondre oui ou non. Ces listes étant établies, avec les adresses, il est maintenant plus facile à chaque dize-nière de retrouver les personnes auxquelles elle a domé des indications et de leur rappe-ler qu'elles ne doivent pas oublier l'échéance du 30 novembre. Dès le lundi 27 octobre, la permanence du

lundi 27 octobre, la permanence du Des le lundi 27 octobre, la permanence du Comité d'action s'est transportée au numéro 7 de la place de la Fusterie où elle dispose d'une arcade. Dans la vitrine, des mannequins évocateurs rappellent à tous les passants que bientôt des mères de familles, des ouvrières,

bientôt des mères de familles, des ouvrières, se rendront aux urnes. On trouvera là des brochures, des journaux, des tracts.

Des articles paraissent les uns après les autres dans les périodiques féminins, dont la commission de presse a assuré le placement, d'autres vont être publiés dans les journaux professionnels, les hebdomadaires, puis la campagne s'ouvrier dans les campagnes s'ouvrier professionnels, les hebdomadaires, puis la campagne s'ouvrira dans les quotidiens avec les articles pour et contre. Cependant, il ne faut pas oublier que la campagne de presse atteint surfout les lecteurs masculins dont l'appui est fort important aussi, les ménagères ayant moins de temps à consacrer à la lecture.

ture.

L'attention de celles-ci sera mieux attirée par l'enveloppe qu'elles recevront en leur nom personnel et qui contiendra leur carte d'électrice. Recommandez à toutes les personnes que vous pouvez atteindre dans votre entourage de conserver avec le plus grand soin cette précieuse carte, faute de quoi elles ne pourraient pas voter. Simultanément leur parviendra un tract émanant de l'association genevoise pour le suffrage, leur expliquant pourquoi il convient de répondre affirmativement à la consultation. vement à la consultation.

vement à la consultation.

La commission de propagande s'est occupé des divers moyens d'éclairer l'opinion féminine, une annonce sera projetée en novembre dans toutes les salles de cinéma. Une affiche de format réduit, sera placée dans tous les magasins qui voudront bien la prendre, de même que les décorations de vitrines rappelant la consultation seront recommandées. Ce genla consultation seront recommandées. C genre de propagande est susceptible de frapper spécialement les consommatrices qui ont beau-coup à faire dans les magasins de tous genres.

coup a faire dans les magasins de tous genres. La ville a été divisée en 14 secteurs, une équipe étant responsable de chacun d'entre eux. Cette équipe déposera dans les boites aux lettres des papillons annonçant où et à quelle date aura lieu la séance d'information du quartier. A cette séance on projettera un film et quelques orateurs ou oratrices prendent la morale amenation de distance. dront la parole, amorçant un débat que l'on espère animé. De nombreuses réunions ont déjà eu lieu dans les communes rurales. On

trouvera en quatrième page la liste des pro-chaines séances de quartier. Ces équipes procédent, depuis de longues semaines, à des visites de propagande à domi-

Une grande affiche illustrée, due au peintre Courvoisier, sera apposée sur les panneaux électoraux et les colonnes d'affichage de mê-me que dans les communes. Un tract illustré en couleurs atteindra, pen-

dant la dernière semaine avant la votation, tous les ménages, une grande assemblée sera tenue à la Salle communale de Plainpalais, assemblée qui n'aura pas seulement des dis-

Nos suffragistes à l'œuvre

Un nouveau postulat aux Chambres fédérales

A la fin de la session d'automne des Chambres fédérales, le 15 septembre, M. A. Picot, conseiller aux Etats (Genève), a déposé un postulat invitant le Conseil fé-déral à présenter aux Chambres un rapport détaillé sur le problème des droits politidéposé un postulat invitant le Conseil fe-déral à présenter aux Chambres un rapport détaillé sur le problème des droits politi-ques de la femme suisse; ce postulat sera développé au cours de la session de dé-cembre, en voici le texte:

Après les débats et votations qui ont eu lieu en 1951, devant les deux chambre de l'Assemblée fédérale, la question des droits politiques de la femme a continué à intéressen timent l'avient de la femme a continué à intéressen timent l'avient de la femme a continué à intéressen timent l'avient de la femme a continué à intéressen timent l'avient de la femme a continué à intéressen timent l'avient de la femme a continué à intéressent de la femme a continué à intéressent de la femme a continué de la femme a continué à la femme a continué de la femme a continué à intéressent de la femme a continué à intéressent de la femme a continué à la femme a continué à intéressent de la femme a continué à interessent de la femme a continué à la femme a continué à de la femme a continué à la femme a con

politiques de la femme a continué à intéresser vivement l'opinion.

Le message du Conseil fédéral de 2 février 1951 (No 5996) n'a étudié que quelques faces du problème et a laissé en suspens des questions importantes. Le Conseil fédéral est invité à présenter un rapport détaillé qui étudie d'une façon large ce problème des droits politiques de la femme suisse, comme par exemple le message du 10 octobre 1944, qui a traité des droits de la famille.

Ce rapport contribuera à conduire les au-

Ce rapport contribuera à conduire les aurités et les citoyens vers une solution qui doit

Les suffragistes suisses ne pouvaient rester coites après l'échec de la motion Huber aux Etats, en juin 1951. Eu Suisse, la situation des femmes devient toujours plus étrange, au fur et à mesure que se déve-loppent les effets de ce que l'on appelle la démocratie directe ; les électeurs sont de la démocratie directe; les électeurs sont de plus en plus souvent appelés à se prononcer sur des actes législatifs qui concernent la vie courante, et il est inadmissible que 4es femmes actives, celles qui gagnent leur vie, qui éduquent les enfants, demeurent écar-tées des urnes dont dépend leur destinée. Incroyable que toutes les femmes travail-lant dans l'industrie hôtelière n'aient pu se prononcer sur l'arrêté restreignant l'ou-verture de nouveaux hôtels! que toutes les paysannes, les vigneronnes, les ma-ratchères les consommatrices n'aient pas les paysannes, les vigneronnes, les n raîchères, les consommatrices n'aient été consultées sur la nouvelle loi fédér sur l'agriculture! que les femmes, qui dé-pensent le trois quarts du revenu national, n'aient pu se prononcer sur le maintien

cours à son programme, mais un amusant sketch de Ruy-Blag entre le père Ronchonneau et Madame Royaume. Il convenait en effet de ne pas oublier, au cours de la campagne, notre héroîne genevoise, qui a bien joué son rôle à un moment crucial de l'histoire, et d'enchaîner avec les fêtes du 350me

toire, et d'enchaîner avec les fêtes du 350me anniversaire de l'Escalade qui se dérouleront quelques jours après le 30 novembre. On espère aussi avoir pour l'assemblée du 25 novembre, le concours d'un corps de musique. On voit que les commissions se sont efforcés de remuer l'opinion publique dans ses moindres recoins. On signale une série d'initatives intéressantes dans des groupes plus restreints, telle cette petite troupe de mères protestantes qui vont de paroisse en paroisse, présenter un bref historique de la question, suivi d'un sketch fort réussi et d'une étude biblique, ouvrant ainsi un débat. biblique, ouvrant ainsi un débat.

biblique, ouvrant ainsi un débat.

Différentes sociétés masculines ont aussi fait appel à quelques oratrices pour introduire le sujet à l'une de leurs séances.

A la sortie de toutes ces réunions, on tend une petite boite qui recueille des dons plus ou moins généreux, lesquels sont versés à la caisse du Comité d'action qui doit faire face, on l'imagine sans peine, à des dépenses considérables et qui voudrait boucler les compets de la campagne sans déficit. Cela aussi et de la campagne sans déficit. Cela aussi considerances et qui voudrait poucier les comp-tes de la campagne sans déficit. Cela aussi serait la preuve que la collaboration des fem-mes est précieuse : elles savent donner lorsque l'enjeu en vaut la peine et elles savent uti-liser l'argent au mieux pour atteindre le but. (Compte de chèques : Consultation des fem-mes 1. 18 956).

Pendant ce mois de novembre : Toutes au travail et toutes aux urnes !

Nous espérons que vous avez lu très at-tentivement les nombreux articles des numéros que vous avez déjà reçus, en particulier ceux du 6 septembre 1952. N'êtes-vous pas convain-cues que nous avons raison de chercher à obtenir depuis bientôt 40 ans la reconnaissance de nos droits politiques?

Or, l'union fait la force. Adhérez à notre

Association en versant fr. 4.— (au minimum!!) au compte de chèques postaux: I. 2095. Merci.

Association genevoise pour le suffrage féminin

A La Halle aux Chaussures

Maison fondee en 1870

M^{me} Vve L. MENZONE

Solidité - Elégance

5 °/o escompte en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

de l'impôt sur le chiffre d'affaires! que toutes celles qui paient des impôts n'aient rien pu dire sur le financement des armerien pu dire sur le financement des arme-ments! incroyable que les ouvrières tra-vaillant dans les fabriques de cigares n'aient rien eu à dire, le 5 octobre! Et l'on pourrait continuer encore longtemps à énumérer des consultations populaires qui tranchaient des questions affectant les fem-mes autant que les hommes.

tranchaient des questions affectant les femmes autant que les hommes.

L'Association suisse pour le Suffrage féminin a adressé au Conseil fédéral une lettre appuyant le postulat Pieot; elle a convoqué, le 2 octobre, à Berne, une séance d'information à l'intention de la presse, à laquelle ont participé, sous la présidence de Mme Choisy (Genève), des membres du comité central de l'association, des représentantes de l'Alliance de sociétés féminines suisses, de la Ligue suisse des femmes catholiques, des groupes féminins de divers partis, etc. Mmes Choisy, Paravicini (Bâle), Kammacher (Genève), Somazzi (Berne), ont exposé les espoirs que les femmes fondent sur le postulat Picot, succédant à tant de motions et de postulats antérieurs; plusieurs journalistes présents ont donné des indications et des conseils sur le travail à faire pour assurer l'éducation civique des hommes et des femmes, dans la famille d'abord, puis à l'école, pour convainere les femmes de l'utilité du bulletin de vote et les espoirs que l'on fonde sur la consultation féminine de Genève. La séance a été fort intéressante et encourageante.

Nous savons que, pour arriver à un résultat concret, l'aide du Conseil fédéral

Nous savons que, pour arriver à un ré-sultat concret, l'aide du Conseil fédéral et des Chambres fédérales nous est nécessaire. Nous espérons que cette aide ne nous sera pas refusée. S. B.

Journée suffragiste

Journée suffragiste

Cette journée est définitivement fixée au 23 novembre et sera organisée avec des programmes différents selon les sections.

L'affiche qui est à l'étude pour la campagne de la consultation des femmes à Genève convient certainement pour toute la Suisse. Il s'agit d'un dessin en deux couleurs format 65 x 100 cm.

Cette manifestation témoignera de la solidarité avec la section de Genève, à la tache en ce moment.

en ce moment.

La nouvelle loi sur la perte et l'acquisition

votée par les Chambres à fin septembre, entrera en vigueur le ler janvier 1953 si aucun referendum n'est déposé dans un délai de trois mois. Si les dispositions nouvelles re-latives à la nationalité de la femme suisse qui

latives à la nationalité de la femme suisse qui épouse un étranger ne répondent pas entièrement à ce que nous demandions, elles apportent néanmoins de sérieuse améliorations à la situation actuelle.

En résumé, la femme suisse épousant un étranger pourra garder sa nationalité suisse moyennant une déclaration faite au moment du mariage. Celles qui ont déjà épousé un étranger pourront être réintégrées dans la nationalité suisse si elles en font la demande dans le délai d'un an.

dans le délai d'un an.
Si le referendum n'est pas demandé, la loi entrera en vigueur le 1er janvier 1958, et nous vous donnerons alors de plus amples détails

BERNE

La section bernoise entendra le 31 octobre La section bernoise entendra le 31 octobre une conférence de Mlle Trueb-Müller, rédactrice à Lucerne, sur la femme qui exerce une profession, l'épanouissement de sa personnalité, son influence sur les conditions humaines du travail.

Pour la réussite de ses listes d'initiative,

la section bernoise réclame beaucoup d'argent.

Le Groupe romand entendra un compterendu sur le Congrès de Naples et la Confé-rence de Reading, par Mlles Gostell et Tra-velleti, le 7 novembre.

LUCERNE

L'Association lucernoise pour les intérêts féminins a tenu son assemblée générale le 13 octobre. Après les rapports de la pré-sidente et de la trésorière, on a entendur résumer l'activité des diverses commissions résumer l'activité des diverses commissions pendant l'année : questions économiques, films éducatifs, conférences, questions ménagères, questions de droit et d'assurances, bureau de renseignements juridiques gratuits.

Dans sa séance du 11 novembre, cette association entendra M. le recteur R. Blaser, parler de la nouvelle loi scolaire en préparation; pour le canton de Lucerne.

NEUCHATEL

"La Maison" thème de la "Journée des Femmes"

Après une interruption de quatre années, association des sociétés féminines renouait l'Association

l'Association des sociétés féminines renouait la tradition de sa journée annuelle et invitait les femmes du canton à se réunir, le dimanche 19 octobre, à Neuchâtel.

La journée placée sous le signe de « La Maison » débutait par la prédication de Mme L. Grétillat, pasteur à St-Aubin, qui sut par des paroles convainquantes définir ce qu'est « La maison, cadre familial bâti sur le roc, ambiance de paix et d'amour, où se forment les caractères, où s'enseigne la compréhension mutuelle ».

comprehension mutuelle ».

La partie officielle se déroula dans la grande « Salle de la Paix », joliment décorée par les jardiniers de la ville.

Mile E. Roulet, présidente, souhaita la bienvenue aux femmes, gardienne du foyer de la maison. Si l'homme reste le pourvoyeur légal de ce foyer, à la femme incombe le devoir et le myitjère de créer son mité. Toutes voir et le privilège de créer son unité. Toutes les contingences matérielles et affectives ré-clament l'attention de la mère, de l'épouse.

voir et le privilege de creer son unité. Ioutes les contingences matérielles et affectives réclament l'attention de la mère, de l'épouse. Elle doit apprendre à se pencher sur les caractères sans les blesser, pour leur être utile, dans un sentiment d'amour désintéressé ; ce n'est pas une petite affaire, elle recquiert beaucoup de doigté et de persévérance. Le problème de la vie consiste à savoir conjuguer trois verbes : le verbe être, le verbe avoir, le verbe faire.

Le plus difficile, le plus délicat est le verbe être. Etre soi, une personnalité, être avec, aider à être, sont les qualités fondamentales de la femme. Il y a une quantité de variantes où l'être, l'avoir et le faire entrent en jeu: dans les rapports entre époux, parents et enfants, entre frères et sœurs, entre maîtres et élèves, patrons et ouvriers, entre camarades et amis. Le bonheur, l'unité ne sont possibles que si ces heur, l'unité ne sont possibles que si ces verbes sont correctement conjugués. Cette journées des femmes neuchâteloises avec tout ce qu'elle nous apporte, nous permettra d'ap-

prendre cette leçon de grammaire qui a une valeur capitale.

M. Liniger apporte le salut du gouverne-ment et de la ville et donne comme mot ment et de la vue et donne comme mot d'ordre la création dans tout le canton de jardins d'enfants pour venir en aide aux femmes qui travaillent pour parfaire le gain du mari, souvent insuffisant, et protéger l'en-fance des dangers de la rue.

Il appartenait à M. Jacques Béguin, archi-Il appartenatt a M. Jacques Beguin, archi-tecte de nous parler de la maison neuchá-teloise, de son style, de sa raison d'être : abriter la famille, ce qu'il fit avec compé-tence illustrant son exposé de dessins com-paratifs avec les maisons du Plateau et des Alpes. La maison neuchâteloise du Jura est de style burgonde.

de style burgonde.

Mme Dupuis parle de la nécessité d'instituer partout des écoles de parents car, ditelle, peu de personne ssont préparées à être
parents. On peut comparer le métier de parents à celui de navigateur : il ne peut aller
ni contre les courants, ni contre les vents,
mais il doit savoir les utiliser pour arriver
cù il vent.

mais il doit savoir les uninser pour arriver où il veut.

Neuchâtel possède quatre cercles de parents où toutes les questions concernant l'enfance sont étudiées, discutées. Mine Dupuis invite instamment tous les jeunes mariés ou fiancés

instamment tous les jeunes mariés ou fiancés à suivre ces cours.

Mme Leuba parle en termes émouvants des dangers que l'alcool fait courir aux enfants. L'alcool est le type parfait du destructeur du corps humain, de ces facultés, de son âme. Il n'y a pas d'ennemi plus terrible pour l'enfant que l'alcool. Toute jeune mère qui allaite, qui boit de l'alcool intoxique son enfant; l'éducation de l'enfant commence dès le berceau. La jeune mère fera

TOUX et MAUX DE GORGE

POTION FINCK

(formule du Dr. Bischoff)

En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie 26, rue du Mont-Blanc, Genève au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.15

Pour être bien servie,

la ménagère avisée fait ses achats à la

COOPE

Escompte 5% Ristourne aux membres

Nous luttons contre la vie chère"